

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

--ooOoo--

L'An Deux Mille Douze, le Mardi 27 Novembre à 18 Heures, le Conseil Municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 21 Novembre, conformément à l'article L2121-17 du C.G.C.T, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Simon RENUCCI.

Etaient présents :

MM. LUCIANI, CERVETTI, DIGIACOMI, PIERI, PANTALONI, Mme LUCIANI, Mme MORACCHINI, Mme GUIDICELLI, MM. CASASOPRANA, GABRIELLI, Mme PASQUALAGGI, Adjoints au Maire.

M. PARODIN, MM. VITALI, MARY, BASTELICA, Mme POLI, Mme JOLY, Mme SUSINI Claire, Mme FIESCHI DI GRAZIA, M. COMBARET, Mme CURCIO, Mme SUSINI-BIAGGI, M. BARTOLI, Mme FERRI-PISANI, Mme TOMI, Mme GUERRINI, MM. SBRAGGIA, FERRARA, LAUDATO, Conseillers Municipaux.

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

Mme RISTERUCCI	à	M. Le MAIRE
Mme PIMENOFF	à	Mme POLI
Mme PERES	à	Mme LUCIANI
M. TOMI	à	Mme SUSINI-BIAGGI
M. ZUCCARELLI	à	M. PIERI
Mme SAMPIERI	à	M. CASASOPRANA

Etaient absents :

Mme MOUSNY-PANTALACCI, Adjointe au Maire, Mme DEBROAS, MM. AMIDEI, BERNARDI, Mme PASTINI, MM. D'ORAZIO, RUAULT, CORTEY, Mme OTTAVI-BURESI, Conseillers Municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	45
Nombre de membres en exercice :	45
Nombre de membres présents :	30
Quorum :	23

Le quorum étant atteint, M. CASASOPRANA est désigné en qualité de Secrétaire de séance.

Séance du Mardi 27 Novembre 2012

Délibération N°2012 / 263

Adoption du Budget Supplémentaire 2012- Budget Annexe du Parking du Diamant.

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée :

J'ai l'honneur de soumettre à votre examen le projet de budget supplémentaire de l'exercice 2012 du budget annexe du Parking du Diamant.

Ce budget, conformément aux inscriptions comptables, est en premier lieu un budget de report qui assure la liaison avec le compte administratif 2011. Il intègre les résultats de l'année antérieure et reprend les restes à réaliser constatés au 31 Décembre 2011.

Le budget supplémentaire du Parking du Diamant 2012 s'équilibre, en recettes et en dépenses, pour un montant global de **584 318.27 €** et se décompose de la manière suivante :

- En section de fonctionnement : **511 607.97 €**
- En section d'investissement : **72 710.30 €**

a) La répartition par chapitres en section fonctionnement est la suivante :

Section Fonctionnement					
Dépenses			Recettes		
Intitulés		Montants	Intitulés		Montants
Chap. 66	Charges financières	84.17	Chap. 70	Produits des services	-3.28
Chap. 67	Charges exceptionnelles	444 937.14			
Total Dépenses réelles		445 021.31	Total Recettes réelles		-3.28
Chap. 023	Virement vers la section investissement	66 586.66	002	Résultat reporté CA 2011	511 611.25
Total Dépenses		511 607.97	Total Recettes		511 607.97

I) Dépenses de fonctionnement

La principale dépense réelle de fonctionnement concerne au chapitre 67 le reversement de l'excédent prévu vers le budget principal à hauteur de 444 937.14 €.

II) Recettes de fonctionnement

Le financement de la section est assuré par le résultat de fonctionnement constaté et reporté du Compte Administratif 2011.

b) La répartition en section d'investissement est la suivante :

Section d'investissement					
Dépenses			Recettes		
Intitulés		Montants	Intitulés		Montants
Chap. 16	Emprunts	66 586.66	Chap. 10	Dotations et réserves	6 123.64
Total Dépenses réelles		66 586.66	Total Recettes réelles		6 123.64

001	Solde d'exécution reporté CA 2011	6 123.64	Chap. 021	Virement de la section fonctionnement	66 586.66
Total Dépenses		72 710.30	Total Recettes		72 710.30

I) Dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement concernent :

- La réintégration vers le budget principal du capital restant dû des emprunts.
- Le solde d'exécution de la section constaté au CA 2011

II) Recettes d'investissement

L'affectation d'une partie de l'excédent de fonctionnement reporté du CA 2011 au compte 1068 « Réserves » et le virement provenant de la section de fonctionnement assurent l'équilibre de la section.

Tels sont les principaux éléments du budget supplémentaire 2012 du budget annexe du parking que je vous demande de bien vouloir approuver.

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER

LE CONSEIL MUNICIPAL

**Ouï l'exposé de son rapporteur, M. Charles CERVETTI, Adjoint au Maire
et après en avoir délibéré,**

Vu la loi n°82.213 du 2 Mars 1982 modifiée portant droit et liberté de la Commune,
Vu la loi n°83.663 du 22 Juillet 1983 complétant la loi n°83.8 du 7 Janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les Communes, les Départements, les Régions et l'Etat,
Vu la loi du 19 Août 1986 portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales,
Vu le Code Général des Collectivités territoriales,
Vu l'article R 221-19 du code monétaire et financier,
Vu l'article 2021 du code civil,
Vu le vote du budget primitif 2012 intervenu le 26 Mars 2012 (Délibération n° 2012/55),
Vu le vote du Compte administratif 2011 intervenu le 18 Avril 2012 (Délibération n° 2012/91),
Vu le vote concernant l'affectation du résultat du C.A 2011 (Délibération n° 2012/94),
Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 26 novembre 2012.

ADOPTE
Par 32 voix pour
et 4 abstentions (Mme Guerrini, MM. Laudato, Sbraggia, Ferrara)

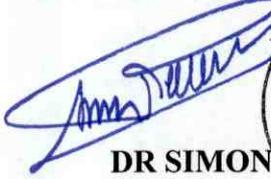
Le budget supplémentaire 2012 du budget annexe du Parking du Diamant tel que précisé dans le document annexé.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs et d'un affichage en mairie.

.....

FAIT ET DELIBERE A AJACIO, les jours, mois et an que dessus
(Suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME



DR SIMON RENUCCI

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20121127-2012_263-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/12/2012